

MAIRIE de CAOUËNNEC-LANVEZEAC

COMPTE RENDU DE REUNION du CONSEIL MUNICIPAL (11/03/2015)

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 11 mars 2015 à 18 heures sous la présidence de M. Jean-François Le Guével, Maire, en présence de Madame Mahé, trésorière principale de Lannion, Mmes Lénaïck Dierstein et Stéphanie MINON.

Mr. Henri Bodiou a été désigné secrétaire de séance.

Etaient présents : Mr. Jean-François Le Guével, Mme Marie Claire Le Gravet-Davaï, Henri Bodiou, Mme Sylvie Le Perf, Mr. François LE Caër, Mr Hervé Le Rolland, Mr. Yvonig Loisel, Mr Daniel Davaï, Mr Dominique Le Nabour, Mme Martine Guern, Mr. Yves Leray, Mme Delphine Meudic, Mr Mickaël Le Dû, Mr Yvan Le Carou.

Mr Xavier Decheron a donné procuration à Mme Delphine Meudic

Les questions suivantes, inscrites à l'ordre du jour, ont été traitées :

1. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

1. CCAS

En fonctionnement, les résultats en dépenses et recettes sont respectivement de 2 504 € et 2 671 €.

Il n'y a pas de programme d'investissement en cours.

Ce compte administratif est voté à l'unanimité des membres présents du CCAS.

2. Caisse des Ecoles

En fonctionnement, les résultats en dépenses et recettes sont respectivement de 16 795 € et 19 329 € en 2013

En investissement, pas de dépense ni de recettes.

Ce compte administratif est voté à l'unanimité des membres présents de la Caisse des Ecoles.

3. Commune

En fonctionnement, les résultats en dépenses et recettes sont respectivement de 405 687 € et 533 013 €

En investissement, les résultats sont les suivants : 192 521 € de dépenses et 183 206 €.

Ce compte administratif est voté à l'unanimité.

4. Assainissement

En exploitation, les résultats en dépenses et recettes sont respectivement de 78 896€ et 74 315 €.

En investissement, les résultats sont les suivants : 28 664€ de dépenses et 38 510 €.

Ce compte administratif est voté à l'unanimité.

2. AFFECTATIONS DES RESULTATS

1. Affectation du résultat du budget communal

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2013, d'un montant de 189 335 € en fonctionnement, en les répartissant ainsi :

- 144 023 € d'excédent de fonctionnement reporté à la section d'investissement.
- 45 313 € en fonctionnement.

3. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2015

1. Budget du CCAS

En fonctionnement, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 3 770 €.

En investissement, aucun nouveau programme n'est inscrit mais il y a un report de 2 645 €.

Le budget est adopté à l'unanimité des membres présents du CCAS.

2. Budget de la Caisse des Ecoles

En fonctionnement, le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 23 261 €.

En investissement, Il n'y a pas d'inscription de nouveau programme.

Le budget est adopté à l'unanimité des membres présents de la Caisse des Ecoles.

3. Budget communal

1. Taux des taxes

Le taux des trois taxes locales (TH, TF, TFNB) reste inchangé (Décision du conseil municipal du 04/03/2105).

2. Section de fonctionnement

Le budget s'équilibre à 652 255 €.

3. Section d'investissement

Le budget s'équilibre à 301 734€.

Les inscriptions de dépenses nouvelles sont constituées par :

- Chauffage logement communal 4 100 €
- Matériel informatique 9 400 €
- Voirie 8 300 €
- immobilisations en cours 13 200€
- remboursement d'emprunts 50 580 €
- dépenses imprévues 10 100 €
- restes à réaliser 163 672 €

Les recettes nouvelles attendues proviennent de :

- taxe d'aménagement 2 684 €
- FCTVA 9 982 €
- excédents de fonctionnement capitalisés 86 735 €
- virement de la section de fonctionnement 70 235 €
- restes à réaliser 61 857 €
- solde d'exécution positif reporté ou anticipé 18 010 €

Ce budget primitif est adopté à l'unanimité.

4. Budget annexe "assainissement"

La section de fonctionnement s'équilibre à 87 822 €

La section "investissement", s'établit à 109 874 €.

Ce budget primitif est adopté à l'unanimité.

Monsieur Jean-François Le Guével, maire, remercie Madame Mahé pour la présentation détaillée et pédagogique des différents budgets, présentation très appréciée par tous les membres présents à ce conseil. Il remercie aussi nos deux secrétaires pour le travail de préparation des budgets ainsi que les membres du CCAS et de la Caisse des écoles.

La séance est levée à 20H.